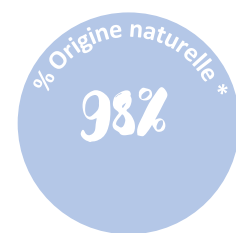


MASQUE SORBET FRAICHEUR VERDESSENCE GLUCOMANNAN



Le Masque Sorbet Fraîcheur hydrate efficacement et apaise instantanément les peaux échauffées par le soleil.



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	87,56		87,56
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	4,00	Emollient hydrosoluble	4,00
B	HYALUROSMOOTH® PW LS 8997	Cassia Angustifolia Seed Polysaccharide	0,10	Actif éclat immédiat, hydratant, anti-stress, repulpant	0,10
	VIVASTAR® CS INSTANT POWDER	Sodium Carboxymethyl Starch	6,00	Agent rhéologique	5,44
D	VERDESSENCE™ GLUCOMANNAN	Glucomannan	1,00	Agent rhéologique	1,00
E	GEOGARD® ECT (CQ Masso)	Benzyl Alcohol (and) Salicylic Acid (and) Glycerin (and) Sorbic Acid	1,00	Conservateur	0,00
	SOLUTION 0,1% PURICOLOR® BLUE FBL5	Water (and) CI 42051:2	0,04	Colorant	0,04
	PARFUM COSMOS CONCOMBRE (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30
F	SOLUTION DE SOUDE A 20%	Water (and) Sodium Hydroxide	QS	Ajusteur de pH	QS

CARACTERISTIQUES

Aspect :	Gel sorbet bleuté
pH :	4,5 - 5,0
Viscosité :	150 000 - 200 000 mPa.s
	Brookfield, DVI, helipath spindle TD, speed 10
Stabilité :	Augmentation de la viscosité puis stabilisation à 1 mois

PROCESS Homogénéiser la phase A 20 minutes sous vive agitation. Introduire la phase B et homogénéiser 5 minutes. Introduire la phase C et homogénéiser 15 minutes. Introduire la phase D et homogénéiser 15 minutes sous vive agitation. Enfin, introduire un à un les ingrédients de la phase E et homogénéiser 5 minutes.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.